



BULLETIN DE DON RÉGULIER

Mandat de prélèvement SEPA, à compléter et renvoyer, avec votre relevé d'identité bancaire (RIB) à
Fondation Partage et Vie – 11, rue de la Vanne – 92 120 Montrouge

Reconnue d'utilité publique

OUI, je fais un don mensuel pour soutenir durablement Partage et Vie

- 10€/mois** (soit 3,40€ / mois après réduction d'impôts)
- 25€/mois** (soit 8,25€ / mois après réduction d'impôts)
- 40€/mois** (soit 13,20€ / mois après réduction d'impôts)
- Autre montant : €/mois**

Mon adresse mail pour que la Fondation puisse m'envoyer mon reçu fiscal annuel :
.....@.....

Je m'abonne à la newsletter « P@rtage » bimestrielle

merci !

Merci d'écrire votre adresse distinctement

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU CRÉANCIER

FONDATION PARTAGE ET VIE
11, rue de la Vanne – 92 120 Montrouge
Identifiant Créancier SEPA N°FR14ZZZ470693

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

IBAN :

BIC :

NB : Ne rien envoyer directement à votre banque svp. Nous nous en chargerons

Signature

Fait à :

Le :

En signant ce formulaire, j'autorise la Fondation Partage et Vie à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte, et ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions de la Fondation Partage et Vie. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de mon compte pour un prélèvement autorisé. Je suis libre d'interrompre les prélèvements à tout moment, en contactant la Fondation dons@fondationpartageetvie.org
Mes droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que je peux obtenir auprès de ma banque.

**Avec un don régulier à la
Fondation Partage et Vie,
vous reconnaissez
la qualité de
notre accompagnement
des plus fragiles
et notamment
des personnes âgées**



NOUS CONTACTER

01 58 07 16 29

dons@fondationpartageetvie.org

FONDATIONPARTAGEETVIE.ORG

Déduction fiscale de 66%
au titre de l'Impôt sur le Revenu*



Protection des données personnelles

Votre adresse postale figurera dans notre liste des donateurs. Les données que vous nous communiquez en plus via le bulletin sont nécessaires pour la prise en compte et le traitement de votre don. Elles sont également indispensables pour l'envoi de votre reçu fiscal, par courrier ou par e-mail selon votre choix, et pourront être utilisées pour faire à nouveau appel à votre générosité. En acceptant de recevoir la newsletter de la Fondation, votre e-mail sera intégré dans notre liste de diffusion. Dans le cadre du Règlement général pour la protection des données, nous vous informons que toutes ces informations sont destinées uniquement à la Fondation Partage et Vie. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données vous concernant ou une limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données RGPD@fondationpartageetvie.org Si vous n'êtes pas satisfait du traitement de votre demande, il est possible de contacter la CNIL.

POURQUOI ENVISAGER UN DON RÉGULIER ?

-  **Votre générosité facilitée :** vous faites un acte de générosité régulier, sans avoir à le gérer.
-  **Un accompagnement serein :** vous avez la certitude de ne pas oublier de faire un don.
-  **Une vraie liberté :** vous êtes libre de modifier, interrompre, suspendre, à tout moment
-  **Un soutien sécurisé :** la mise en place de votre prélèvement automatique est encadrée à chaque étape.
-  **Une gestion simplifiée :** vous recevez un unique reçu annuel, vous permettant de faire votre déclaration fiscale en toute simplicité.
-  **Nos frais limités :** nos frais d'appels à dons étant réduits, nous disposons de plus de moyens pour encourager des initiatives innovantes dans nos établissements et services.